



DÉPARTEMENT
Côte d'Or

Envoyé en préfecture le 02/04/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 021-200000925-20210318-18_03_2021_22A-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 18 mars 2021

DATE DE CONVOCATION

12 mars 2021

L'an deux mil vingt, le **dix-huit mars** à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Jean-Pierre COLOMBERT), Monsieur Gilles BRACHOTTE (pouvoir de M. Jean-Marie FERREUX), M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN (pouvoir de M. Daniel CHETTA), Mme. Zineb HEMAIRIA, Madame Nathalie ANDREOLETTI, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON (pouvoir de Mme Denise ALLEMAND), M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, M. Dominique JANIN, M. Alain LEFEVRE (suppléant de M. Guy MORELLE), M. Jean-Luc MAHIEU (suppléé par M. Bernard SOUBEYRAND), M. Martial MATHIRON, Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, Mme Monique PINGET, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU (pouvoir de Mme Maïté COUBAT).

Étaient excusés :

M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), M. Guy MORELLE (suppléé par Alain LEFEVRE), Mme Denise ALLEMAND (pouvoir à Mme Carole CLAUDEL-SALOMON), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), M. Daniel CHETTA (pouvoir à Mme Nathalie SEGUIN), M. Dominique CHOPPIN, Mme Maïté COUBAT (pouvoir à M. Claude VERDREAU), Mme Marie-Françoise DUPAS (suppléée par M. André LONGCHAMP), M. Jean-Marie FERREUX (pouvoir à M. Gilles BRACHOTTE), Mme Marie-Paule FONTAINE (suppléée par Mme Evelyne MONNOT), Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. André LONGCHAMP (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Martial PARIZOT (suppléé par Mme Bernadette BERGER), Mme Stéphanie PEPIN (suppléante de M. Emmanuel PONTILLO), M. Emmanuel PONTILLO (suppléé par Mme Stéphanie PEPIN).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent DANCOURT, Vice-président délégué à l'Aménagement du Territoire, à la Mobilité, aux Transports et à la Transition énergétique.

18/03/2021/22A-annule et remplace

NOMBRE DES MEMBRES	
EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	26
VOTANTS :	31

Objet : Budget Primitif 2021 - Budget Principal « Communauté de Communes de la plaine Dijonnaise »

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité :**

- **ADOpte** le Budget Primitif du Budget Principal « Communauté de Communes de la plaine Dijonnaise » pour l'exercice 2021,
- **ADOpte** les quatre sections ainsi qu'il suit :

En section de fonctionnement :

- En dépenses : 12.760.700,00 €
- En recettes : 15.358.988,66 €

En section d'investissement :

- En dépenses : 11.449.693,47 €
- En recettes : 11.487.693,47 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 02/04/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le

ID : 021-200000925-20210318-18_03_2021_22A-DE

Pour extrait conforme,
Fait à GENLIS, le 31 mars 2021

Patrice ESPINOSA
Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30
Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr